

Questions fréquemment posées

SWICA propose la campagne de prévention de la grippe et de renforcement des défenses immunitaires en entreprise en collaboration avec des partenaires de son réseau. Voici les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Pourquoi SWICA propose-t-elle une vaste campagne de prévention de la grippe et de renforcement des défenses immunitaires?

Pour qu'une campagne de prévention de la grippe et du rhume en entreprise soit efficace, il faut associer prévention médicale, renforcement individuel des défenses immunitaires et compétences comportementales. La vaccination contre la grippe, la prise de micronutriments et la transmission de connaissances associent précisément ces trois leviers fondés sur des données probantes et ont des effets à la fois sur la santé et sur l'économie:

1. Vaccination contre la grippe = «protection de base»

Selon les évaluations actuelles, la vaccination est la principale mesure de prévention des évolutions graves et des complications. En se faisant vacciner, on contribue activement à réduire les vagues actives de maladies.

2. Package dédié au renforcement des défenses immunitaires avec vitamine D et zinc = «résilience biologique»

La vitamine D a un effet régulateur sur les cellules immunitaires et les processus inflammatoires. Des études montrent que la supplémentation peut réduire le risque d'infections des voies respiratoires d'environ 10 à 20%, en particulier en présence de carences. Celles-ci sont fréquentes surtout l'hiver en Europe centrale. Le zinc est essentiel à la réponse immunitaire des cellules et aide l'organisme à se défendre contre les virus. Les données probantes montrent un raccourcissement de la durée des rhumes et un soutien de la fonction immunitaire. Le package dédié au renforcement des défenses immunitaires sous forme de compléments alimentaires ne remplace pas la vaccination, mais la complète de manière judicieuse dans le cadre de la prévention.

3. Webinaire et suivi par SMS «Un système immunitaire en bonne santé» = «Changement des comportements et ancrage sur le long terme»

Les webinaires avec transmission des connaissances proposés dans le cadre de la prévention en entreprise renforcent de manière ciblée les compétences en matière de santé ainsi que l'auto-efficacité et encouragent un changement durable de comportement. Les contenus sur l'alimentation, le sommeil, la gestion du stress et l'activité physique traitent des principaux facteurs qui influencent le système immunitaire. Le webinaire renforce l'impact des autres modules et favorise l'instauration d'une culture de santé durable au sein de l'entreprise.

La vaccination contre la grippe saisonnière est-elle adaptée pour mon entreprise?

En principe, la vaccination antigrippale dans les locaux de l'entreprise est indiquée pour les sociétés de plus de 200 collaboratrices et collaborateurs. La vaccination contre la grippe n'est conseillée que pour une participation de 45 personnes au moins, la durée minimale d'intervention étant d'une demi-journée.

La variante de la vaccination en pharmacie sur présentation d'un bon est indiquée aussi bien pour les grandes que pour les petites entreprises. Avec ses partenaires, SWICA couvre pratiquement tout le territoire suisse.

L'expérience acquise ces dernières années révèle que 15 à 20% des collaboratrices et collaborateurs se font vacciner (selon la branche d'activité). Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller à ce sujet.

Pour quelles branches/entreprises la vaccination contre la grippe saisonnière est-elle particulièrement recommandée?

- Professions sanitaires et sociales
- Personnel des crèches
- Personnel des homes pour personnes âgées
- Branches impliquant des contacts fréquents avec la clientèle

De combien de vaccinations ai-je besoin pour mon entreprise?

On ne dispose pas d'études officielles sur le taux de vaccination en entreprise. Des analyses internes réalisées par SWICA montrent qu'environ 15% des collaboratrices et collaborateurs des entreprises assurées se font vacciner. Dans certains secteurs comme la pharmacie et la chimie, le taux de vaccination atteint 20%.

Quel est le coût de la vaccination antigrippale dans les locaux mêmes de l'entreprise?

SWICA propose la vaccination dans les locaux de l'entreprise à la demi-journée ou à la journée, avec mise en place de deux postes de vaccination au maximum. L'entreprise achète un contingent fixe de doses de vaccin. Il n'est pas possible de facturer les doses à leur coût effectif. Les coûts liés à la vaccination collective en entreprise sont intégralement à la charge des entreprises. Ils ne peuvent pas être facturés au personnel.

Les forfaits semi-journaliers ou journaliers figurent à la page des tarifs sur notre site web. Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre une offre.

Quel est le coût de la vaccination antigrippale effectuée en pharmacie par le biais de bons?

Nos partenaires (Coop Vitality, Amavita et Sun Store) proposent la vaccination au prix de 44.90 francs par vaccin. Pour l'organisation et la coordination, SWICA facture un forfait unique de 600 francs au titre de frais de gestion.

Pour quelles entreprises l'offre de vaccination combinée en entreprise et en pharmacie est-elle adaptée?

Pour les entreprises disposant d'un important siège principal et de nombreux sites secondaires répartis sur tout le territoire.

Une campagne de vaccination antigrippale vaut-elle la peine au sein de mon entreprise?

Les personnes qui attrapent le virus de la grippe doivent s'absenter en moyenne entre sept et dix jours, en fonction de la gravité de la maladie. Selon l'Office fédéral de la statistique, les coûts par absence varient entre 830 et 1800 francs par jour (2022) en fonction du secteur. Si une salariée ou un salarié s'absente pendant huit jours, les frais engendrés oscillent donc entre 6640 francs et 14400 francs. Il suffit de quelques personnes vaccinées et résistantes au virus de la grippe saisonnière pour couvrir les coûts de la campagne de vaccination collective en entreprise.

Quels sont les aspects à prendre en compte par les entreprises qui réalisent pour la première fois une vaccination collective?

Lors de la première campagne de vaccination, le personnel hésite souvent à participer. Il est donc important de mettre en place une communication ciblée, avec un contenu très clair. Les collaboratrices et collaborateurs ne doivent pas avoir l'impression d'être mis sous tutelle.

Ils doivent percevoir cette démarche comme une solution de prévention facultative offerte par leur employeur. Afin d'évaluer les besoins et l'intérêt du personnel, nous recommandons de réaliser un bref sondage avant la première campagne. En raison de l'essor du télétravail, l'organisation doit être soigneusement planifiée (déroulement prévu sur plusieurs demi-journées par exemple).

Comment les entreprises peuvent-elles faire la promotion de la campagne?

SWICA aide les entreprises en leur fournissant des supports de communication adéquats: affiches, textes, mailings, etc., qu'elles peuvent utiliser sur leurs canaux internes. Le bouche-à-oreille est aussi très important:

les supérieures et supérieurs hiérarchiques sont des multiplicatrices et multiplicateurs efficaces (par exemple dans le cadre de réunions d'équipe).

Quel est le vaccin utilisé?

Le vaccin contre la grippe se compose de fragments de virus d'influenza issus de trois ou quatre souches différentes. Les virus de la grippe mutant chaque année, la composition du vaccin pour l'automne est actualisée en fonction des dernières recommandations de l'OMS.

Les vaccins comportent des fragments de virus inactivés de type A H1N1 et H3N2 et de virus du type B, de l'eau, des additifs pour la conservation et la stabilisation, de faibles traces de protéines d'œufs de poule ainsi que des traces d'antibiotiques (aminoglycosides). En règle générale, les vaccins contre la grippe saisonnière sont cultivés sur des œufs de poule. Ils sont inactivés, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas provoquer de grippe. Tous les vaccins autorisés en Suisse sont exempts de composés de mercure et d'aluminium.

Les partenaires de notre réseau utilisent le vaccin VaxigripTetra®. Il s'agit d'un vaccin quadrivalent, c'est-à-dire qu'il contient, en plus des composants des vaccins trivalents, des fragments inactivés d'une seconde souche de type B. (Source: www.sevaccinercontrelagrippe.ch)

Quelles sont les contre-indications à la vaccination contre la grippe?

La vaccination est contre-indiquée chez les personnes ayant présenté, lors d'une vaccination antérieure, une réaction allergique violente (choc anaphylactique) à l'un des composants du vaccin. De même, le vaccin ne doit pas être administré en cas de grave allergie connue aux protéines d'œufs de poule. Les personnes ayant de la fièvre doivent attendre la disparition des symptômes, car leur réponse immunitaire pourrait être diminuée. En revanche, la vaccination antigrippale ne présente pas de risque pendant la grossesse et l'allaitement, où elle est recommandée afin de protéger la mère et la ou le nouveau-né. (Source: www.sevaccinercontrelagrippe.ch)

Nos collaboratrices et collaborateurs qui reçoivent un bon pour le package dédié au renforcement des défenses immunitaires peuvent-ils également acheter d'autres articles en pharmacie?

Non, le bon est réservé à un usage spécifique et ne peut être utilisé que pour des préparations à base de vitamine D et de zinc pour une valeur de 30 francs.

Quelles préparations à base de vitamine D et de zinc peuvent être achetées en pharmacie?

Avant l'achat, une courte consultation a lieu à la pharmacie, au cours de laquelle une recommandation individuelle est donnée.